



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
16 février 2012
Français
Original : anglais

Commission de la consolidation de la paix

Première session

Formation République centrafricaine

Résumé analytique de la 1^{re} séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 16 novembre 2011, à 10 heures

Président : M. Grauls (Belgique)

Sommaire

Adoption de l'ordre du jour

Adoption du projet de conclusions et recommandations du deuxième examen semestriel du Cadre stratégique pour la consolidation de la paix en République centrafricaine

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

Les rectifications éventuelles aux comptes rendus de la présente session seront groupées dans un rectificatif unique, qui sera publié peu après la clôture de la session.

11-59542X (F)



Merci de recycler

La séance est ouverte à 10 h 25.

Adoption de l'ordre du jour (PBC/5/CAF/2)

1. *L'ordre du jour est adopté.*

Adoption du projet de conclusions et recommandations du deuxième examen semestriel du Cadre stratégique pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (PBC/5/CAF/L.1)

2. **Le Président** attire l'attention sur le projet de conclusions et recommandations du deuxième examen semestriel du Cadre stratégique pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (PBC/5/CAF/2), approuvées provisoirement à l'occasion de consultations officieuses tenues le 13 septembre 2011. Le document est l'aboutissement de deux processus parallèles : l'un ayant lieu à New York, et concernant les engagements de la Commission de consolidation de la paix, et l'autre ayant lieu à Bangui, concernant les engagements du Gouvernement de la République centrafricaine et de la société civile. Le Président considérera que la Formation République centrafricaine souhaite adopter le projet de conclusions et recommandations du deuxième examen semestriel du Cadre stratégique pour la consolidation de la paix en République centrafricaine.

3. *Il en est ainsi décidé.*

4. **M. Doubane** (République centrafricaine) félicite la Commission de la qualité du document d'examen et dit que la fragilité et la vulnérabilité de la République centrafricaine dans les domaines économique, politique et sécuritaire résultent de sa situation d'État d'après conflit. S'agissant de la recommandation figurant à l'alinéa c) du document d'examen, il dit que la Commission ne doit pas s'inquiéter de la tenue, par le Gouvernement, des engagements pris dans la déclaration de politique générale du Premier ministre du 17 mai 2011. Cette déclaration a été le mot d'ordre durant les élections présidentielles et si elle n'était pas mise en œuvre, une motion de censure offrirait une sanction efficace. La perspective d'un tel vote avait conduit le Gouvernement précédent, dont l'orateur était membre, à démissionner.

5. À l'alinéa f) du paragraphe 38, la Commission a recommandé que le Gouvernement utilise les fonds reçus de la Commission économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) pour promouvoir le

processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion. L'orateur ignore le montant exact des fonds versés, qui sont gérés par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). En octobre 2011, le Président de la République a déclaré que ces fonds lui avaient été remis par son prédécesseur et lui avaient permis de lancer le processus en question.

6. Conformément au paragraphe 1, les donateurs auraient apporté des fonds importants, entre autres par le biais du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix. Toutefois, seulement 42 % des fonds promis ont été reçus à ce jour.

7. **M^{me} Vogt** (Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République centrafricaine), parlant par liaison vidéo depuis Bangui, dit que plusieurs changements ont résulté de la visite du Président en avril 2011. Sur le front politique, le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BINUCA), que l'orateur dirige, a souligné l'importance de l'engagement politique avec l'opposition dans le contexte de la réforme du processus électoral. La veille, dans une percée qu'elle attribue à la visite du Président, le Gouvernement a adressé au BINUCA une demande d'assistance dans le lancement d'un dialogue inclusif avec les parties au conflit, la société civile et des notables locaux avant la fin de novembre 2011 aux fins de l'examen du cadre électoral et des institutions. Le Gouvernement travaillera en collaboration étroite avec le BINUCA et ses autres partenaires dans l'organisation du dialogue et a indiqué qu'il se féliciterait de la présence de membres de la communauté internationale en qualité d'observateurs.

8. Le climat politique demeure relativement calme. Le Parlement continue à travailler efficacement, nonobstant sa domination par un seul parti, et plusieurs ministres ont été invités par lui à rendre compte de leurs actes.

9. La situation de la sécurité reste relativement stable à l'exception de certains secteurs critiques. Dans le nord-ouest, où le désarmement a eu lieu, la situation s'est améliorée sensiblement; toutefois, on craint que l'incapacité du Gouvernement à procéder immédiatement à la réinsertion ne puisse compromettre les gains obtenus. La multiplication des barrages routiers dressés par des soldats démobilisés qui demandent de l'argent pour passer ont rendu urgente l'accélération du processus de réinsertion.

10. La situation dans la région centrale demeure tendue et pose de graves problèmes de sécurité. Le versement incomplet des fonds promis par le Nations Unies et le Gouvernement ne permet pas de commencer le processus de désarmement. La région fait l'objet d'attaques fréquentes de la part du Front populaire pour le redressement du général Baba Laddé (RPR), et d'autres groupes rebelles ont déclaré qu'ils ne désarmeraient pas jusqu'à ce que ces attaques cessent. Le désarmement des éléments étrangers, qui s'infiltrèrent dans le pays à travers ses frontières poreuses à la suite des événements survenus récemment en Libye et dans d'autres pays africains, ainsi que le retour de leurs membres dans leur pays d'origine, sont cruciaux pour le succès du processus de pacification. Le problème tient au fait que bon nombre des groupes rebelles en République centrafricaine ont des liens avec d'autres pays. Toutefois, ils ont tous déclaré qu'ils souhaitaient entrer dans le processus de désarmement et de réinsertion; par conséquent, il faut parer d'urgence au manque de ressources afin que le processus puisse commencer.

11. Dans le nord du pays, un accord de cessez-le-feu entre la Convention des patriotes pour la justice et la paix (CPJP) et l'Union des forces démocratiques pour le changement (UFDR) a été signé à Bangui le 8 octobre 2011. Il prévoit la démilitarisation de la ville de Bria et la cessation des campagnes médiatiques. Les dirigeants des deux groupes ont supervisé personnellement le retrait de leurs forces de Bria pour garantir qu'aucun des groupes ne tende une embuscade à l'autre. Une caravane de paix et de réconciliation composée de fonctionnaires de la CPJP et de l'UFDR, de dirigeants religieux, de notables et de parlementaires de la région a été lancée à Bria le 14 novembre 2011 et est censée visiter les villes de Birao, Sam Ouandja, Sikikede, Tiringoulou et Ndélé dans le nord-est pour montrer aux habitants que le conflit interne est terminé et que la réconciliation a été réalisée. Il faut donner suite à cette évolution en créant les commissions de vérification et de conciliation prévues par l'accord de cessez-le-feu, et surveiller la situation pour garantir que les belligérants ne se réarment pas et ne retournent pas dans la région.

12. Le BINUCA soutient les efforts nationaux et internationaux destinés à réduire l'incidence de l'Armée de résistance du Seigneur sur la situation de la sécurité dans le pays. Une cellule de coordination a été établie par le BINUCA avec la participation de la

France, des États-Unis d'Amérique, de l'Union africaine et du Gouvernement aux fins du partage de l'information et des stratégies. Le déploiement de conseillers militaires des États-Unis a été bien accueilli et le BINUCA collabore avec eux en vue de déterminer comment renforcer les activités sur le terrain.

13. Le 19 octobre 2011, un plan d'action pour la libération et la réinsertion des enfants associés par le passé à l'Armée populaire pour la restauration de la république de la démocratie (APRD) a été signé conformément à la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité et aux recommandations du Groupe de travail du Conseil sur le sort des enfants en temps de conflit. On espère qu'un plan d'action analogue sera signé avec la CPJP le 22 novembre 2011.

14. La situation générale des droits de l'homme demeure inquiétante, marquée par des actes de violence et des exécutions extrajudiciaires perpétrés contre des civils et par des sévices, du harcèlement et des extorsions. Depuis la visite du Président, 24 détenus ont été libérés de prison après une détention provisoire prolongée. Le BINUCA et le Ministère de la justice ont convenu de se réunir chaque mois pour passer en revue tous les cas de détention provisoire, et le BINUCA continuera à participer aux programmes d'éducation continue à l'intention des forces de l'ordre à Bangui organisés par le Ministère de la justice. Les efforts en faveur de la libération des prisonniers aveugles, sur lesquels le Président a attiré l'attention durant sa visite, n'ont pas encore abouti. La société française AREVA a temporairement suspendu son projet de mine à Bakouma pour une ou deux années étant donné la baisse du prix de l'uranium, ce qui représente un événement économique important. On s'attendait à ce que le projet créé plus de 1 000 emplois directs et indirects, et son ajournement a porté un coup dur à la situation socioéconomique.

15. Le Président s'est rendu au Nigéria début novembre 2011 et a signé un nouvel accord-cadre de coopération. Le Gouvernement a collaboré avec la délégation du Fonds monétaire international (FMI), qui se trouve actuellement dans le pays, et s'est également engagé activement avec la Banque mondiale et d'autres partenaires.

16. **M^{me} Cheng-Hopkins** (Sous-secrétaire générale à l'appui à la consolidation de la paix) dit que la situation dans le pays évolue favorablement, entre autres grâce à la signature d'un accord de cessez-le-feu

avec la CPJP et aux progrès accomplis en ce qui concerne le désarmement, la démobilisation et la réinsertion. Toutes les parties concernées font de leur mieux, mais le soutien financier et les ressources attendus ne se sont toujours pas matérialisés.

17. La réunion de haut niveau sur la consolidation de la paix après le conflit, tenue à Kigali les 8 et 9 novembre 2011, a mis l'accent sur les enseignements tirés de l'expérience rwandaise. La quasi-totalité des pays figurant à l'ordre du jour de la Commission de consolidation de la paix étaient représentés. Parmi les enseignements tirés, il y a l'importance critique d'une direction efficace à tous les niveaux du gouvernement et de la société civile; la nécessité de l'accent mis sur l'exécution des projets; le recours à des comités composés de donateurs et de représentants du gouvernement pour surmonter les goulots d'étranglement et contrôler les progrès; et une quasi-obsession à l'égard de la transparence et de l'établissement d'un système de surveillance de l'utilisation des fonds des donateurs et du gouvernement en vue de renforcer la confiance des donateurs. Ces trois facteurs représentent l'essence même de la prise en main par le pays.

18. Le Président du Rwanda, M. Kagame, a souligné que bon nombre de pays d'après conflit ne sont pas pauvres en matière de ressources naturelles; le problème, c'est que leurs ressources ne sont pas exploitées comme il se doit ou que les bénéfices qu'elles dégagent ne reviennent pas à la population. Une séance de la réunion annuelle de haut niveau des parties prenantes du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix, prévue pour le 22 novembre 2011, sera consacrée à la mise en valeur des ressources naturelles.

19. **M^{me} Sutiko** (Indonésie) dit qu'elle se félicite de l'accent mis sur la stratégie de réinsertion et sur l'avenir du désarmement et de la réinsertion, incluant une stratégie de développement économique, social et communautaire qui offre des possibilités de génération de revenus légitimes et attrayantes aux anciens combattants.

20. Elle attire l'attention sur le rôle important joué par le Centre de coopération Sud-Sud du Mouvement des pays non alignés, créé en 1995 et qui a son siège en Indonésie depuis 2001, en tant que fournisseur d'une assistance technique et de programmes de formation. À l'avenir, il pourrait être possible d'envisager des

programmes de formation pour la République centrafricaine dans les domaines de la réforme des politiques en vue de créer les conditions nécessaires à l'élimination de la pauvreté et d'un développement durable et équitable, et d'appuyer des programmes économiques locaux et le développement des systèmes d'information et de communication.

21. Travaillant en partenariat avec d'autres organisations et institutions, le Centre soutient les membres du Mouvement en matière de commerce, de droits de propriété intellectuelle, de microfinancement, d'énergie renouvelable, de santé, de partenariats publics-privés et de privatisation. Plus de 1 600 personnes ont participé à plus de 60 programmes conduits par le Centre dans différents pays.

22. **M. Travers** (Canada), dit que, compte tenu des nombreux problèmes affrontés par la République centrafricaine, les progrès accomplis dans la consolidation de la paix sont dignes d'éloges. Il se félicite de l'analyse contenue dans le document sur le Cadre stratégique (PBC/5/CAF/L.1) et en particulier de la recommandation figurant à l'alinéa a) du paragraphe 45 concernant l'élaboration d'une stratégie nationale à long terme pour la réforme du secteur de la sécurité. La coopération du Gouvernement avec la Banque mondiale et la Banque africaine de développement est encourageante et devrait être considérée comme une pratique optimale. En alignant le Cadre stratégique pour la consolidation de la paix sur le nouveau document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, ont réduirait les coûts de transaction.

23. Une paix durable sera difficile à atteindre aussi longtemps que les menaces de violence et d'instabilité persistent. Il est donc essentiel que le Gouvernement achève l'accord de cessez-le-feu avec la CPJP et qu'il demeure disposé à ouvrir des consultations avec tous les acteurs politiques et la société civile. La délégation canadienne se félicite des efforts récents du Président en faveur de l'établissement de contacts avec les autres pays de la région et maintient son engagement en faveur du processus de consolidation de la paix dans le pays grâce à sa participation à la Commission et à des contributions au Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix.

24. **M. Antonio** (Union africaine) dit que comme de nombreux pays africains qui sortent d'un conflit ont une expérience précieuse à partager, des exposés qui mettent en relief des stratégies officielles effectives,

comme celui présenté par la Sous-Secrétaire générale à l'appui à la consolidation de la paix, devrait devenir une pratique commune. La déclaration de la Représentante spéciale du Secrétaire général en République centrafricaine et Chef du BINUCA a évoqué plusieurs questions qui sont importantes pour l'Union africaine, y compris la lenteur du désarmement et de la réinsertion, le besoin de résultats concrets et les conséquences du conflit en Libye pour la République centrafricaine et la région dans son ensemble. La Commission doit rester consciente de l'impact régional de l'Armée de libération du Seigneur et promouvoir des partenariats sur le terrain en vue de réduire cette menace. Le renforcement des capacités aux fins de la réalisation des objectifs de sécurité doit également figurer au premier rang des priorités. L'orateur note avec plaisir que le document d'examen traite de toutes ces questions et souhaite souligner que la Formation République centrafricaine est appelée à jouer un rôle majeur dans la réalisation de résultats concrets.

25. **M. Sanchez Rico** (Union européenne) dit que sa délégation se félicite d'avoir eu l'occasion de participer à la visite de la Formation à Bangui qui, avec la table ronde des partenaires de la République centrafricaine organisée en juin 2011, a aidé à renforcer l'engagement du Gouvernement en faveur de réformes spécifiques. L'Union européenne est prête à soutenir les efforts du Gouvernement à cet égard; en particulier, l'amélioration de la gouvernance doit être prioritaire en tant que moyen d'attirer de nouveaux donateurs et de réduire la pauvreté.

26. S'agissant du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion, alors que la signature de l'accord de cessez-le-feu entre les groupes rebelles en tant que signe de progrès est la bienvenue, la réalisation d'un accord de paix doit demeurer le but ultime. Le processus de réinsertion doit être placé dans le cadre plus large du développement socioéconomique. Bien que le programme des pôles de développement ne contienne pas d'objectifs spécifiques en matière de réinsertion, les efforts en faveur du renforcement de la capacité des autorités locales qui y sont prévus feront une contribution importante à cet égard. L'orateur espère que la prochaine réunion du Conseil de sécurité sur la situation en République centrafricaine, prévue pour le 14 décembre 2011, aidera à surmonter certains des obstacles à la consolidation de la paix dans le pays.

27. **M^{me} Payne** (Royaume-Uni) dit que le deuxième examen semestriel du Cadre stratégique pour la consolidation de la paix en République Centrafricaine a révélé des progrès vers un dialogue politique inclusif. Les difficultés rencontrées en ce qui concerne la réinsertion et la réforme du secteur de sécurité vont au-delà du manque de ressources financières; il faut également une stratégie cohérente que la communauté internationale peut utiliser comme base pour son appui. La délégation britannique soutient la proposition tendant à aligner le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté du pays sur le Cadre stratégiques et encourage le Gouvernement à collaborer avec la Commission et le BINUCA pour garantir que le document de stratégie met l'accent sur les priorités de la consolidation de la paix et inclut des repères et un calendrier pour leur réalisation. Comme la Sous-Secrétaire générale à l'appui à la consolidation de la paix l'a noté, une stratégie claire renforcerait la confiance des donateurs. L'orateur se demande ce que la Commission pourrait faire pour soutenir les stratégies de consolidation de la paix à moyens et à long terme et pour garantir la participation de la société civile.

28. **M. Elkreksi** (Libye) dit que les événements turbulents récents dans son pays n'ont pas permis à sa délégation de jouer un rôle actif à la Commission; elle se félicite d'avoir maintenant l'occasion de le faire. Rappelant que la situation en Libye a été évoquée à plusieurs reprises à la réunion, il rend hommage aux grands sacrifices que son peuple a consentis pour recouvrer sa liberté et édifier un État démocratique. La Libye se heurte à bon nombre des problèmes rencontrés par d'autres pays après un conflit, y compris le désarmement, la démobilisation et la réinsertion. La Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) coordonne l'action internationale, mais a trouvé difficile de surveiller le processus de consolidation de la paix et de préparer des élections; l'orateur espère qu'elle pourra tirer parti de l'expérience des autres pays en situation d'après conflit. La stabilité politique et économique future de la Libye, à l'instar de celle d'autres pays fragiles, est une question non pas de ressources, mais de volonté politique au niveau national et international.

29. **M^{me} Jaraud-Darnault** (France) se félicite que la visite de la Formation en République centrafricaine ait porté des fruits, entre autres l'engagement du Gouvernement avec l'opposition. L'amélioration de la

transparence de la gouvernance, considération importante pour les donateurs, doit rester prioritaire. Une évaluation précise du coût de la réinsertion serait également utile, car seules des estimations des ressources requises ont été présentées à ce jour. La prochaine réunion du Conseil de sécurité sur la situation en République centrafricaine devrait offrir à la Formation la possibilité de faire rapport sur les événements récents et régler les questions en suspens.

30. **M. Okafor** (Nigéria) dit que l'ouverture d'un dialogue entre le Gouvernement et l'opposition et la conclusion d'un accord de cessez-le-feu entre les groupes rebelles constitue des faits bienvenus, mais que sa délégation s'inquiète des problèmes que pose la réforme du secteur de la sécurité, y compris l'infiltration d'éléments étrangers dans le pays. Alors que son gouvernement demeure prêt à renouveler sa coopération avec la République centrafricaine, il est également persuadé que la participation des membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à l'élaboration d'une stratégie destinée à garantir la sécurité dans la région renforcerait la stabilité dans le pays. L'orateur remercie la Sous-Secrétaire générale à l'appui à la consolidation de la paix de ses recommandations et souligne qu'une direction efficace à tous les niveaux du Gouvernement et la transparence de la gouvernance sont des facteurs décisifs dans la réalisation de la paix.

31. **M. Curran** (États-Unis d'Amérique) dit que sa délégation se félicite de la signature d'un accord de cessez-le-feu entre les groupes rebelles et engage la CPJP à signer l'accord de paix global de Libreville et à participer au processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion. Il demande instamment au Gouvernement d'achever la stratégie de réinsertion et invite la communauté internationale à aider à la mettre en œuvre. Le Gouvernement devrait collaborer avec la communauté internationale et le BINUCA pour garantir que la stratégie de réforme du secteur de la sécurité souligne la mise en place de forces armées bien entraînées, équilibrées sur le plan ethnique et respectueuses des droits de l'homme.

32. La délégation des États-Unis s'inquiète de rapports récents du FMI signalant que la gestion des deniers publics a été troublée avant les élections municipales. Elle engage le Gouvernement à prendre des mesures concrètes pour prévenir et régler le problème de la corruption et de la malversation des fonds, notamment en période électorale.

33. S'agissant de la violence et de l'instabilité créée par des rebelles tchadiens, le gouvernement de l'orateur s'engage à continuer à aider ses partenaires dans la région de l'Afrique, entre autres en fournissant une aide humanitaire. Un petit nombre de militaires des États-Unis ont été déployés dans les zones touchées par l'Armée de résistances du Seigneur en vue de fournir des conseils et une assistance en matière de partage de l'information et de coordination des opérations. L'orateur félicite les dirigeants de la République centrafricaine de leurs efforts en matière de lutte contre cette armée et souligne qu'il faut mettre l'accent sur la facilitation de la désertion et de la fuite des combattants de cette armée et des personnes qu'elle a enlevées à mesure qu'elle fait l'objet de pressions accrues. En dernier lieu, l'orateur souligne qu'il faut mobiliser les ressources de la République centrafricaine et que la Formation joue un rôle important à cet égard.

La séance est levée à 11 h 45.